

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-297 du 20 novembre 2008 portant modification de l'organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SJSM0831210S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la cinquième partie ;
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2008-40 en date du 22 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 16 octobre 2008,

Décide :

Article 1^{er}

La décision n° 99-40 du 12 juillet 1999 susvisée est modifiée comme suit :

I. – Au 2 de l'article 8 de, les termes « – l'unité logistique scientifique du site de Saint-Denis » sont supprimés.

II. – Au I intitulé « Site de Saint-Denis » :

- le 2 intitulé « L'unité logistique scientifique » est supprimé ;
- les points 3 à 7 deviennent respectivement les points 2 à 6.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 20 novembre 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT